



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**PARLONS FRANÇAIS : LA RECONNAISSANCE DE LA NATION QUÉBÉCOISE DOIT
PASSER PAR LA RECONNAISSANCE DE SA LANGUE COMMUNE NATIONALE**

Le 20 avril 2011 – « Les Québécoises et les Québécois, sans exception, forment une nation. Les partis canadiens le reconnaissent en principe, mais dans les faits, aucun ne tient compte de l'existence de notre nation lorsqu'ils prennent des positions à Ottawa » a expliqué le candidat du Bloc Québécois de Joliette, **Pierre A. Paquette**.

Seul le Bloc Québécois défend la nation québécoise pour vrai. Notre nation a une langue nationale, le français, et les lois linguistiques québécoises doivent s'appliquer sur l'ensemble du territoire québécois, y compris au sein des entreprises de compétence fédérale. « J'ai déposé un projet de loi en ce sens à la Chambre des communes et Libéraux comme Conservateurs ont voté contre, c'est ça le vrai visage des partis fédéralistes » a ajouté **Pierre A. Paquette**. Au Bloc Québécois, nous sommes clairs : le Québec fonctionne en français! Notre nation, comme toutes les nations, a le droit de décider de son avenir et de s'organiser comme bon lui semble.

Au Bloc Québécois, nous sommes intraitables : ne touchez pas aux droits, aux libertés et aux pouvoirs du Québec! Le Bloc Québécois s'engage à déposer à nouveau un projet de loi faisant en sorte que la loi 101, qui affirme le droit de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs québécois à travailler en français, s'applique aux entreprises de compétence fédérale et à voir à ce que le français soit respecté dans toutes les institutions fédérales. « Nous allons poursuivre la bataille et faire valoir nos droits à Ottawa », a conclu **Pierre A. Paquette**.

-30-

Pour information :
Jade Poitras Bessette
Attachée de presse de Pierre Paquette
450 271-8663